

**DIREZIONE GENERALE DI I SERVIZI  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**DELEGAZIONE GENERALE “PIANIFICAZIONE STRATEGICA E  
TRANSIZIONE”  
DELEGATION GENERALE « PLANIFICATION STRATEGIQUE ET  
TRANSITIONS »**

**Risponsevule di a missione “Prugetti Maestri”  
Responsable de la mission « Grands projets d’aménagement,  
stratégie foncière et urbanisme »**

Cadre d’emplois : **Attachés ou Ingénieurs Territoriaux**

Grades: **Attaché /Attaché principal/Directeur Territorial/Attaché hors classe  
Ingénieur – Ingénieur principal**

Catégorie **A** – Filières **Administrative ou Technique**

Cotation : **A2M1**

**I/ DEFINIZIONE DI U POSTU (ROLLU È MISSIONE) / DEFINITION DU POSTE**

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la Collectivité, il a été décidé de créer une délégation générale « Planification stratégique et transitions », ayant vocation à renforcer le pilotage stratégique de l’institution autour des grands enjeux de transformation du territoire, en résonance avec les mutations climatiques, démographiques, économiques et socio-culturelles en cours et à partir des objectifs politiques définis par le Conseil exécutif de Corse.

L’activité de la délégation repose sur cinq missions principales, pilotées chacune par un(e) chef(fe) de mission : une mission « PADDUC », une mission « Grands projets, stratégie foncière et urbanisme », une mission « risques majeurs et résilience territoriale », une mission « transition écologique et énergétique » et une mission « transitions et intelligence économique ». Pour autant, si chaque mission développe son activité sur les thématiques dédiées, il conviendra de privilégier des méthodes de travail et de collaboration sur un « mode projet » et/ou décloisonné.

Ainsi, sous l’autorité du (de la) Délégué(e) Général(e) « Planification stratégique et transitions », le(la) responsable de mission « Grands projets » participe à une dynamique de convergence stratégique au sein de la Délégation, notamment aux côtés des autres responsables de missions.

Il (elle) veille à ce que ces missions soient portées dans une logique de prospective, de consolidation et d’innovation, en lien étroit avec les politiques publiques mises en œuvre par la Collectivité de Corse ainsi que par ses agences et offices.

Il (elle) s’assure de la mise en œuvre opérationnelle des projets stratégiques portés par le Conseil exécutif dans ces domaines.

Il (elle) veille à la valorisation des actions publiques menées en la matière.

Ses compétences en matière d'ingénierie, de conduite du changement et de conduite de projets transversaux lui permettent d'impulser une dynamique d'innovation en contribuant à l'amélioration continue des méthodes de travail au sein de la Collectivité.

Le poste est basé à BASTIA ou AIACCIU.

## II/ ATTIVITÀ PRINCIPALE / ACTIVITES PRINCIPALES

- 1. Piloter et coordonner des grands projets d'aménagement territoriaux**
- 2. Définir et mettre en œuvre la stratégie foncière de la Collectivité de Corse**
- 3. Animer la concertation et la gouvernance des projets**
- 4. Coordonner les acteurs internes**
- 5. Effectuer la veille stratégique et réglementaire**
- 6. Gérer et animer les équipes**

## III/ CUNNISCENZE È CAPACITÀ RICHIESTE / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

### Sapè fà / Savoir-faire :

#### **1. Piloter et coordonner des grands projets d'aménagement territoriaux :**

- Coordonner et piloter les grands projets d'aménagement urbain et rural dans le respect des cadres réglementaires en vigueur (Code général des collectivités territoriales, Code de l'urbanisme, Code de l'environnement, etc.).
- Élaborer et suivre les feuilles de route des différents projets d'aménagement, en veillant à leur planification, leur mise en œuvre et leur évaluation.
- Assurer la cohérence des projets d'aménagement avec les politiques publiques portées par la Collectivité de Corse (transition climatique, gestion du foncier et politique de l'habitat, préservation de la biodiversité, développement économique, etc.).
- Veiller à l'alignement stratégique des projets avec les orientations du PADDUC révisé, en assurant leur intégration dans les dynamiques territoriales à moyen et long terme.

#### **2. Définir et mettre en œuvre la stratégie foncière de la Collectivité de Corse**

- Piloter l'élaboration de la stratégie foncière de la Collectivité de Corse, en assurant sa cohérence avec les documents de planification territoriale, les objectifs de développement durable et la politique de l'habitat.
- Structurer et déployer les outils opérationnels nécessaires à sa mise en œuvre
- Encadrer le suivi des documents d'urbanisme sur le territoire au travers du rôle de Personnalité Publique Associée (PPA) confié à la Collectivité de Corse.

#### **3. Animer la concertation et la gouvernance des projets**

- Représenter la Collectivité de Corse auprès des maîtres d'ouvrage et des différentes institutions extérieures.
- Organiser et animer les instances de pilotage et de coordination : comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail internes (Directions opérationnelles, Agences, Offices) et externes.
- Coordonner les démarches de concertation avec les partenaires institutionnels, les EPCI, les communes et les services de l'État.
- Préparer les supports de communication et de concertation : présentations pour réunions publiques, ateliers participatifs, synthèses, documents de vulgarisation, etc.

#### **4. Coordonner les acteurs internes**

- Travailler en étroite collaboration avec les directions métiers, les agences et offices de la Collectivité de Corse, en mobilisant les contributions des référents et experts clés en dépendant.
- Collaborer avec le service SIG / pôle géomatique pour structurer, analyser et exploiter les données géographiques en tant qu'outils d'aide à la décision.
- Garantir la transversalité et la cohérence interservices dans le cadre des projets d'aménagement suivis.

#### **5. Effectuer la veille stratégique et réglementaire**

- Assurer une veille sur l'évolution du cadre législatif et réglementaire en matière d'aménagement, de planification, d'environnement et de développement durable ;
- Intégrer les enjeux émergents (climat, ZAN, résilience territoriale, sobriété foncière, etc.).

#### **6. Gérer et animer les équipes**

- Encadrer l'équipe mission et assurer l'animation et le management au niveau de celle-ci
- Assurer la gestion des ressources humaines pour les agents relevant de la mission
- Manager la qualité de service dans une démarche d'amélioration continue
- En lien avec les autres responsables de mission, favoriser le travail en transversalité sur les différentes activités de la délégation.

#### **Formation :**

Diplôme d'ingénieur urbaniste géomaticien ou équivalent

Expérience de 5 ans minimum dans les domaines du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme opérationnel et de la géomatique.

#### **Savoir-faire :**

- Fortes aptitudes organisationnelles, relationnelles : médiation, négociation et capacité à fédérer les partenaires.
- Conduite et pilotage de projets techniques pluridisciplinaires et transversaux : planification, coordination d'études ou de chantiers dans les domaines bâtiment, VRD, énergie, mobilité, etc.
- Suivi technique des opérations : coordination des prestataires, suivi des plannings, contrôle de la conformité technique et réglementaire.
- Bonne connaissance des procédures de marchés publics : rédaction des pièces techniques (CCTP, BPU, DQE), analyse des offres, suivi contractuel.
- Utilisation d'outils de gestion technique géomatique : SIG, logiciels métiers (Autocad, Revit, Caneco, etc.), logiciels de suivi de projets ou d'équipement DAO/CAO
- Lecture des plans, cadastre et documents d'urbanisme.
- Capacité à piloter des projets complexes et transversaux
- Appétence pour l'innovation, notamment organisationnelle
- Connaissance des documents stratégiques et de planification : PADDUC, Schéma de Développement Urbain Durable, Schéma Montagne, CC, SCOT, PLU(i)...
- Connaissance des politiques d'aménagement du territoire : planification stratégique, urbanisme, développement durable, sobriété foncière et politiques publiques générales
- Connaissance du cadre réglementaire et législatif : CGCT, Code de l'urbanisme, Code de l'environnement, lois Littoral et Montagne, Climat – Résilience, Le Meur Echaniz etc.

### **Savoirs :**

- Maitrise de la langue corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en langue corse
- Expérience significative sur un poste similaire ou dans la conduite de projets au sein d'une collectivité territoriale ou d'une structure publique
- Maitrise de l'environnement institutionnel et territorial
- Maitrise des fondamentaux du statut de la FPT
- Méthodologie et outils du management par objectif, ingénierie de projet
- Maitrise des politiques publiques relatives à ces grands enjeux stratégiques
- Environnement territorial, enjeux et évolution et cadre réglementaire
- Compétences affirmées en management
- Capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse

### **Savoir-être :**

Capacité d'initiative et force de proposition auprès du Délégué

Sens de la relation à l' élu(e)

Autorité, capacité d'écoute et de communication

Qualités relationnelles

Discrétion

Rigueur, Pédagogie

Disponibilité et Réactivité

Capacité à travailler en transversalité et sens du travail en équipe et capacité à fédérer

Sens aigu du service public et de l'intérêt général

### **IV/ RILAZIONE / RELATIONS**

Sous l'autorité hiérarchique du Délégué, il (elle) accomplit les missions qui lui sont dévolues.

Échanges permanents et directs avec le Délégué Général.

Échanges très fréquents avec l'ensemble des directions, services de la collectivité ainsi que les agences et offices.

Échanges avec les élu(e)s en charge du ou des secteurs d'activité.

Participation aux réunions et instances de la collectivité à la demande du Délégué.

Coopération avec les institutions et les partenaires sur le territoire.

### **V/ CUNDIZIONE D'ESERCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE**

Champ d'intervention sur le territoire ; mobilités fréquentes.

Grande disponibilité : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public, rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances de la collectivité, à l'agenda des élus, aux imprévus.